



205 CL - La réception des cyclomobiles légers en France (cat. L1e-B-Draisienne)

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

HOMOLOGATION



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de distinguer les types de réception possibles pour un cyclomobile léger et d'identifier les exigences réglementaires applicables à un cyclomobile léger

PUBLIC VISÉ

Techniciens, Ingénieurs, Responsables homologation, Responsables conformité réglementaire, Recherche & développement, Responsables développement produits, Bureau d'études et méthodes, Constructeurs, Equipementiers, Etudiants en école d'ingénieur.

PRÉ REQUIS

Pas de pré-requis



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les acteurs et le rôle de chacun dans le processus de réception
- Distinguer les types de réception possibles pour un cyclomobile léger
- Appréhender la structure des règlements et savoir lire un règlement
- Décrypter les points essentiels du règlement cadre
- Identifier les exigences de chaque règlement délégué
- Comprendre les spécificités françaises (Décret)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Classe Virtuelle
Présentation théorique illustrée par des exemples concrets, Etude des règlements
Échanges et questions/réponses avec le formateur
Remise d'une documentation pédagogique numérique pendant le stage.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Contexte

Le contenu et les conséquences du décret Français

La réglementation des cyclomobiles légers

Présentation des acteurs de la réglementation et de leur fonctionnement: l'ONU (Genève) et l'Union Européenne (Bruxelles) / La structure des textes réglementaires/Description de la catégorie L1e-B

La réception des cyclomobiles légers (règlement cadre 168/2013)

Cadre réglementaire / Pourquoi obtenir une réception ?/Comment réceptionner un cyclomobile léger ?

Présentation des règlements délégués

134/ 2014 (performances environnementales) ; 44/2014 (exigences de construction) ; 3/2014 (sécurité fonctionnelle)

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Expert réglementaire véhicules L



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com



3.50 Heures
0.5 Jour



De 4 à 12 Personnes





205 CL - La réception des cyclomobiles légers en France (cat. L1e-B-Draisienne)



Contactez-nous !

Audrey RISSOT
Chargée de formation

Tél. : 0164497220
Mail : audrey.rissot@utacceram.com

Janvier 2025
Version : 205L-20250401

